

Réunion mardi au ministère de l'Écologie, sans les Ong ni les agriculteurs

© 01/11/2014 |  Terre-net Média

Paris, 31 oct 2014 (AFP) - La réunion prévue mardi au ministère de l'Écologie sur le chantier du barrage contesté de Sivens (Tarn) se fera avec des élus, des responsables de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et des agents de l'État, mais sans les Ong ni les agriculteurs, a indiqué vendredi une source ministérielle.

« Il y aura les élus concernés par le dossier et des représentants de l'Agence de l'eau et des services de l'État », a indiqué cette source. Mercredi, la ministre de l'Écologie Ségolène Royal avait annoncé qu'elle réunirait mardi « l'ensemble des parties prenantes », citant notamment « les élus, techniciens et agences de l'eau ». « Il faut que l'on trouve une solution qui justifie l'engagement des fonds publics et européens sur des ouvrages comme ceux-là », avait-t-elle ajouté.

Benoît Hartmann, porte-parole de France Nature Environnement a critiqué l'absence des associations écologistes et des représentants du monde agricole. « On nous a expliqué que ce n'était pas une réunion avec toutes les parties prenantes, mais une réunion avec les experts », auteurs d'un rapport critique sur le projet, a-t-il dit. « On ne peut pas régler ça avec une réunion d'experts, il faut une large concertation », a ajouté le responsable de Fne, un réseau d'associations auquel appartenait Rémi Fraisse, le militant écologiste mort dimanche dernier sur le chantier du barrage.

Vendredi, le Conseil général du Tarn a entériné, sans vote, la suspension du chantier sans préciser pour quelle durée. Le président Thierry Carcenac a appelé à « mettre en œuvre les préconisations des experts », mandatés par la ministre de l'Écologie. Faisant référence à ces recommandations, Thierry Carcenac a « demandé à l'État de les étudier et d'en assumer toutes les conséquences ».

Aucun membre du gouvernement n'a réagi vendredi à cette annonce.

Deux experts ont remis récemment un rapport critiquant fortement le projet de cette retenue d'eau d'une trentaine d'hectares qui doit assurer l'irrigation de terres agricoles alentour : évaluation « contestable » des besoins « réels » d'irrigation, étude d'impact « de qualité très moyenne », financement fragile, absence de recherche d'alternatives. Les deux ingénieurs généraux des ponts, eaux et des forêts, ont évalué à une quarantaine d'exploitants les bénéficiaires de cet ouvrage qui doit coûter plus de 8 millions d'euros. Pour autant, les auteurs estiment qu'il « semble difficile de procéder à l'arrêt du chantier », compte tenu de l'état d'avancement des travaux et des engagements pris avec la profession agricole.